

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les actions de formations agréées par VIVEA :

La session d'instruction VIVEA du 16 avril 2020 a agréé les formations suivantes pour ses contributeurs :

Titre des formations	Organismes de formation	Numéros de téléphone
Se préparer à la certification Haute Valeur Environnementale - HVE	AGC Champagne Nord Est Ile De France	03 25 90 99 41
Suivre, améliorer et optimiser le fonctionnement de son système de management		
Vers le zéro phyto en grandes cultures	AGRI CONSEIL SARL	03 26 74 35 30
Les croyances : les identifier, les comprendre et les faire évoluer	Association Nationale des Sociétés et GAEC	01 53 89 12 20
Certificat de compétences aux soins vétérinaires	Association de Formation et d'action sociale des écuries de courses	03 44 62 41 82
PPP - environnement juridique et fiscalité	Chambre d'Agriculture de Région Ile de France	01 39 23 42 39
PPP - gestion de l'exploitation		
Diriger et réussir - module 3	Conseil National des CER France	01 56 54 28 28
Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER) avec support SYSTERA	Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de Seine et Marne	01 64 79 31 02
Se préparer à être des communicants sur son métier d'éleveur caprin	Fédération Nationale des Eleveurs de Chèvres	01 49 70 71 07
Conduite du verger en arboriculture bio	GAB REGION IDF	01 84 83 01 82
Formation en machinisme pour la production et la récolte du LIN	GRCETA Ile de France	01 34 94 24 53
Nutrition des plantes et fertilité des sols	Hum's	06 74 45 71 93

Maitriser la gestion	Les Champs des Possibles	06 51 34 31 24
Initiation à la lactofermentation		
La Comptabilité, un jeu d'enfant !		
Certificat de préparation mentale pour la performance professionnelle	LNf - Les Nouvelles Formations	01 56 41 00 90
Préparer le BFEE2: Intégrer l'équitation éthologique dans son club	SARL Andy Booth Equitation Ethologique	06 81 08 15 28
FMD - Gestion de l'eau en systèmes grandes cultures-élevage	SAS GAIA Consulting	06 04 40 38 94
Réussir son mémoire technique	Unep services	01 42 33 33 41
Où en est mon entreprise dans la sécurité au travail ?		

Ces formations sont ouvertes à tous. VIVEA prend en charge tout ou partie des frais de formation de ses contributeurs non salariés chefs d'entreprises agricoles, conjoints collaborateurs ou aides familiaux.

Vous partez en formation : ayez le réflexe remplacement

Vous pouvez vous faire remplacer pour suivre une formation, sans aucune charge administrative.

Le remplacement se déroule soit le jour même de la formation, soit un autre jour à votre convenance (dans un délai de 3 mois et selon la disponibilité des agents de remplacement).

Tarifs de remplacement : de 18 € à 75 € (en fonction de la durée de la formation et de votre âge)

N'hésitez pas à contacter votre service de remplacement.

Service de remplacement Seine-et-Marne – Séverine MORET : 01-64-79-30-56 ou remplacement77@gmail.com

Service de Remplacement en Agriculture d'Ile de France – Nelly VETTESE : 01-39-53-73-94 ou contact.sraif@orange.fr



Toutes les formations de France agréées par VIVEA sont disponibles sur www.vivea.fr, à l'onglet : choisir une formation